

Communications

nime de la Chambre pour proposer, appuyé par le député de Nickel Belt (M. Rodriguez):

Que la Chambre invite le ministre de l'Expansion économique régionale à comparaître devant le comité de l'expansion économique régionale à sa prochaine séance.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LE RENVOI D'UN DOCUMENT AU COMITÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore): Monsieur l'Orateur, comme le récent Livre vert énonçant des propositions visant une politique nationale des télécommunications signale en termes explicites l'incapacité de plus en plus grande de la Commission canadienne des transports à servir les intérêts des consommateurs canadiens dans ses audiences de réglementation, et comme cette critique vise directement le bien-fondé des augmentations des tarifs de Bell Canada, en vertu de l'article 43 du Règlement je propose, appuyé par le député de Sault Sainte-Marie (M. Symes):

Que le document «Vers une politique nationale de la télécommunication» soit renvoyé au comité permanent des transports et des communications.

M. l'Orateur: Cette motion requiert aussi le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Non.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

Une voix: Qui a dit «non», là-bas?

* * *

• (1410)

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA REPRÉSENTATION DES PARTIS À LA PROCHAINE CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Français]

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire proposer, en vertu de l'article 43 du Règlement, une motion relative à une question urgente et importante.

Étant donné la situation minoritaire du parti au pouvoir et l'importance sans cesse accrue de la question de la sécurité sociale dans tout le pays, je propose, appuyé par l'honorable député de Villeneuve (M. Tétrault):

Qu'un représentant de chacun des partis politiques représentés en cette Chambre accompagne le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres des Affaires sociales.

M. l'Orateur: La Chambre a entendu la motion. En vertu de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

[M. Knight.]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion de l'honorable député ne peut donc être présentée.

* * *

BILL RELATIF AUX PASSEPORTS DES FEMMES MARIÉES

MESURE PRÉVOYANT LA DÉLIVRANCE DE PASSEPORTS SOUS LE NOM APPARAISSANT SUR L'ACTE DE NAISSANCE

[Traduction]

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway) demande à présenter le bill C-173 concernant les passeports délivrés aux femmes mariées.

Une voix: Expliquez-vous.

Mme MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ce bill a trait à l'égalité des sexes. Il y a pour objet de donner à la femme mariée le même droit qu'à l'homme d'avoir un passeport établi en son nom tel qu'il figure sur son certificat de naissance, si elle le désire.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS ORALES

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

GAZ NATUREL—LES PROPOSITIONS DE L'ALBERTA ET DE L'ONTARIO—LA DÉCLARATION DU MINISTRE—LE RÔLE ET LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre si le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources exprimait la politique du gouvernement quand il a déclaré hier soir que le gouvernement fédéral n'a aucun rôle à jouer dans les différends qui peuvent exister entre la province de l'Alberta et celle de l'Ontario sur certaines questions d'énergie?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il semble que je devrais répondre à cette question. Je n'ai pas employé ces termes ou expressions. J'ai dit plutôt que nous ne voulons pas intervenir vu l'aigreur qui s'est développée entre...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre comprendra sûrement la difficulté à laquelle la présidence se heurte. Quand dans une question on fait une allusion à une déclaration faite à l'extérieur de la Chambre, habituellement, tel que l'a fait le chef de l'opposition, la question doit se limiter à s'enquérir auprès du premier ministre si la prétendue déclaration représente la politique du gouvernement.